



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 4 NOVEMBRE 2024**

Effectif statuaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel donne pouvoir à David GAUDIN, Marie-Pierre RIGAUD donne pouvoir à DUPUY-CHANET Marie-Laure

ABSENTS : AUGEREAU Line, GRIMAULT Jean-Louis, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Rodolphe DRANO

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2024-63 DU 04-11

CCALS – APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2023 RPQS ANC

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réception du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif par la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe. Il rappelle que chaque conseiller municipal a pu en prendre connaissance, que le conseil communautaire a délibéré favorablement le 19 septembre 2024 et que chaque commune doit en faire de même.

Monsieur le Maire propose en conseil municipal d'approuver le rapport annuel 2023 RPQS ANC.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le rapport annuel 2023 RPQS ANC.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Secrétaire de Séance

Rodolphe DRANO

Etriché, le 5 novembre 2024

Le Maire

David LAGLEYZE